

OYTIER INFOS

Trimestriel d'informations communales

N° 3 - mars 2015

Edito

Bonjour à tous,

Nous voici déjà au 3e numéro de Oytier Infos !

Ce numéro est largement orienté vers nos enfants. Que ce soit via l'école, les activités sportives ou encore les associations, la vie de nos enfants est au cœur de nos préoccupations. Le nouveau Conseil Municipal des enfants n'est pas encore élu, mais cela ne devrait plus tarder. Le regard des enfants sur notre commune est très important, car c'est avec eux que nous construirons le village de demain.

Autre grand projet de communication : le bulletin municipal annuel. Vous allez le recevoir très bientôt dans vos boîtes aux lettres. Maintenant que ce flash trimestriel est en place, nous pouvons l'utiliser pour les informations ponctuelles et traiter les informations pérennes dans le bulletin principal. Bien entendu, si à la lecture de nos publications vous voyez une erreur ou un manque d'information, n'hésitez pas à nous le faire savoir : com@oytier.fr.

L'année 2015 a démarré sous un voile de tristesse et d'incrédulité pour le pays tout entier. Passé ce cap, nous regardons maintenant vers le printemps avec un nouvel élan de solidarité et d'optimisme. Ensemble, gardons le cap !

Toute l'équipe rédactionnelle de OYTIER INFOS vous souhaite une excellente année dans notre village.



Sécurité routière

Protégeons nos enfants !

Page 2

Maison médicale

Page 2

Les TAP à l'école Saint Exupéry

Les activités prévues pour la 3ème période

Page 2

Enfance

Garderie, cantine, TAP

Page 2

Enquête déplacements

Répondez à l'enquête téléphonique...

En savoir plus page 3

Elections départementales

Les 22 et 29 mars 2015

Page 3

Zoom sur

Une association Oytillarde

Page 3

Agenda - Infos pratiques Détente

Page 4



Restez informé... www.oytier.fr



**Marche à gauche
s'il n'y a pas de trottoir**

En marchant à gauche de la chaussée,
tu peux voir les véhicules arriver
en face de toi. Place-toi sur le côté
à leur passage.

Protégeons nos enfants

Cela n'arrive pas qu'aux autres !

Durant ces mois d'hiver, nous nous étonnons parfois, le matin, de voir des collégiens marcher sur le bord droit de la route, dans l'obscurité, vêtus de vêtements sombres.

En 2013, 465 piétons ont été tués en France, et 4 199, hospitalisés pour leurs blessures. En 2014 ce chiffre aurait augmenté de 8 %.

Quelques rappels pour vos enfants

- Un piéton seul doit marcher sur le côté gauche de la route (s'il n'y a pas de trottoirs) de façon à voir les véhicules qui arrivent face à lui et à anticiper leur passage en se positionnant sur le bas côté.

- Plusieurs piétons en groupe doivent marcher sur le côté droit de la route.

- Pour être mieux vu lorsqu'il fait sombre, demandez à votre enfant de porter de préférence des vêtements (chaussures, sacs à dos...) de couleurs claires ou munis de bandes de tissu rétro réfléchissant, qui renvoient vers les conducteurs la lumière de leurs phares. La nuit, ils seront ainsi visibles à plus de 150 m, au lieu de 30 m. Il peut aussi porter un gilet de sécurité ou un brassard sur le bras côté chaussée.



**Reste visible
quand il fait sombre**

Quand il y a moins de lumière,
les conducteurs voient moins bien.
Colle des bandes rétro réfléchissantes
sur tes vêtements et ton cartable.

Automobilistes, soyez vigilants

Merci à tous de respecter les limitations de vitesse et d'être attentifs...

Images issues du poster *Etre piéton... ça s'apprend* -
<http://www.securite-routiere.gouv.fr/conseils-pour-une-route-plus-sure/conseils-pratiques/les-enfants>.

TAP - Temps d'Activités

Périscolaires

Activités de la 3ème période

Pour les enfants de maternelle

Avec Mmes AUCAGNE Karine, DELHOUME Florence, DI LORENZO Christel.

- 1ère partie : temps de repos pour les enfants de petite et moyenne section, détente (film, lecture, relaxation musicale) et activités à la bibliothèque municipale une semaine sur 2 pour les enfants de grande section.

- 2ème partie : activités manuelles, dessins, jeux.

Pour les enfants de CP et CE1

Avec Mmes BALESTRIERE Typhaine, BANIER Marie-Laure, KAIKINGER Martine.

- 1ère partie : travaux manuels.

- 2ème partie : jeux d'extérieur ou d'intérieur.

A PARTIR DU 22 MAI :

- Ateliers nature vivante (autour du thème de la nature et de l'environnement), avec l'association NATURE VIVANTE de Pont-Evêque.

Pour les enfants de CE2, CM1 et CM2

- HIP-HOP avec l'association JASPIR de Saint Jean de Bournay.

- Sports collectifs avec SGC RUGBY de Saint Georges d'Espéranche et MULTI SPORT.

INSCRIPTION EN LIGNE SUR www.oytier.fr

Maison médicale

Inauguration

La nouvelle maison médicale sera inaugurée le 7 mars (sur invitation). Les travaux sont terminés, des locataires vont bientôt emménager dans les 2 appartements. La Mairie a lancé un appel pour recevoir un médecin sur la commune. Ce fut un grand moment d'émotion pour Joseph Perrier, Adjoint au Conseil Municipal, qui a pu visiter le bâtiment et retrouver les pièces de son enfance... quelque peu réorganisées. Il a noté la grande qualité des aménagements ainsi que le travail remarquable de l'architecte.

Enfance

Garderie

Elle fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi de 7h30 à 8h55 et de 11h45 à 12h45.

Tarifs :

- *Famille adhérente* : 15€ l'adhésion annuelle et 1,40€ par demi-heure de garde.

- *Famille non adhérente* : 2,40€ la demi-heure.

Cantine

La cantine est municipale et ouverte à l'ensemble des enfants inscrits aux écoles de Oytier Saint Oblas.

Tarifs :

Le prix du repas est fixé chaque année par le conseil municipal.

Il est de 3,50 € en 2014-2015.

TAP - Temps d'Activités Périscolaires

Tarifs :

Pour 1 enfant : 15€

Pour 2 enfants : 25€

Pour 3 enfants et plus : 35€

OYTIER INFOS,
est une publication trimestrielle
éditée par la Mairie
de Oytier Saint Oblas (38780).

Direction de la publication
René Porretta, Diana Tchijevsky

Rédaction, mise en page
Murielle Bonnefoy - InfoDoc+

Impression
Imprimerie Cusin - Bourgoin Jallieu

Dépôt légal : Mars 2015

Imprimé sur du papier recyclé.

Répondez à l'enquête téléphonique...

Pourquoi cette enquête ?

Afin de connaître les pratiques de déplacements, d'en mesurer les évolutions et proposer des améliorations des infrastructures et services de transport. Une enquête similaire est organisée tous les 10 ans.

Qui organise cette enquête ?

Le SYTRAL - Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise.

Comment se déroule l'enquête ?

Sur certains territoires, l'enquête est réalisée en face à face. A Oytier, c'est par téléphone que vous serez sollicité pour répondre au questionnaire.

Répondre aux questions vous prendra entre 20 et 25 minutes. Les questions portent sur vos déplacements de la veille et sont donc très concrètes.

Quand cette enquête est-elle administrée ?

Vous pouvez être interrogé jusqu'au 7 avril 2015. Les résultats de l'enquête seront connus au mois de novembre 2015.

Où a lieu cette enquête ?

Elle concerne 559 communes et 3 départements. Elle sera réalisée auprès de plus de 27 000 habitants.

POUR LES PLUS CURIEUX...

Vous pouvez consulter le document de synthèse des résultats de l'enquête 206 à l'adresse suivante :

<http://www.sytral.fr/116-enquete-menages-deplacements.htm>
Rubrique Publications

Zoom sur...

Le Club des Seniors Actifs SEPTÈME-OYTIER

UNE PREMIERE REUSSIE !

Sur une idée du président Michel Desmors, les adhérents du Club des Seniors Actifs SEPTÈME-OYTIER, étaient invités à la salle des fêtes de Septème pour tirer les rois. Pas moins de 140 convives avaient répondu présents pour cette première.

Le président présentait ses vœux de bonne et heureuse année à l'assemblée puis remettait le diplôme de premier secours à Jocelyne LORINO et à Armand FRASCA, futurs animateurs rando.

Bernard Chomette dévoilait le site internet du Club, nouvellement créé avec Michèle Blanc : www.csa38septemeoytier.fr

Une surprise attendait l'assistance ; en effet, Bernard et Dédé montaient sur scène en costume pour interpréter un tube d'Annie Cordy que tous reprenaient en chœur.

Pour clore ce bon moment de convivialité, chacun dégustait la traditionnelle galette des rois, agrémentée de clairette.



Les 22 et 29 mars 2015

Premières élections départementales organisées

Elles remplacent les élections cantonales. Depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de Conseil Départemental en remplacement de la précédente appellation de Conseil Général. Les conseillers départementaux (au lieu des anciens conseillers généraux) sont élus lors d'élections départementales. Ces élections ont désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers (les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les trois ans).

Le mode de scrutin

Les élections départementales sont organisées selon un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours. Chaque canton élit un binôme composé d'une femme et d'un homme. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé.

Pour qu'un binôme puisse se présenter au second tour, il doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5% du nombre des électeurs inscrits dans le canton.

Si un seul binôme de candidats remplit cette condition, le binôme ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au second tour. Si aucun binôme ne remplit cette condition, seuls les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir au second tour.

Source : <http://www.vie-publique.fr/>

Et Oytier Saint Oblas ?

Notre commune fait partie du canton de la Verpillère qui regroupe 16 communes : Artas, Bonnefamille, Chamagnieu, Charantonnay, Diémoz, Frontonas, Grenay, Heyrieux, Oytier-Saint-Oblas, Roche, Saint-Georges-d'Espéranche, Saint-Just-Chaleyssin, Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, Valencin, La Verpillière.

Agenda

Printemps - été 2015

Dimanche 1er		9h-13h - Matinée boudin organisée par l'APEL - Salle Sainte Barbe
Jeudi 12		Carnaval - Boudin organisé par l'école Les Abeilles - Foyer rural
Vendredi 13		17h-22h - Carnaval (spectacle des enfants, repas et «Boum») organisé par le Sou des Ecoles - Foyer rural
Samedi 21	MARS	Loto organisé par FCMOS/3 Rivières - Foyer rural
Dimanche 22		Journée - Bourse club multi-collections - Foyer rural
Vendredi 27		19h30 - Rencontres chorales organisées par OCL/DIVOYR - Foyer rural Renseignements et réservation : 06 31 61 08 81 ou 06 23 34 06 26 - divoyr@gmail.com
Samedi 28		19h30 - Repas dansant organisé par le Tennis Club - Foyer rural Journée environnement.net organisée par la CCCND et le SMND
Samedi 11	AVRIL	Repas - ACCA
Mercredi 20	MAI	Tournoi de boules - Pompiers
Jeudi 21		Thé dansant - Club Bel Automne - Foyer rural
Dimanche 31		Journée - Vide grenier Sou des écoles - Foyer rural
Samedi 13	JUIN	Kermesse - APEL Les abeilles
Dimanche 21		Midi - Pique nique dans le parc Bourrit Soirée - Fête de la musique
Vendredi 3 Samedi 4	JUIL	Festival Musi'Collines - A Oytier Saint Oblas

Village fleuri... Jardins fleuris...

Cette année encore le travail conjoint des élus et des agents techniques a porté ses fruits ! Nous avons obtenu pour la 3^{ème} année consécutive le 1^{er} prix du fleurissement des villages de moins de 2000 habitants. Nous allons aussi récompenser 2 participants au concours jardins fleuris pour leur originalité et la qualité de leur fleurissement .

Pensez à vous inscrire dès maintenant pour le prochain concours ! (bulletin d'inscription à retirer en Mairie).

Pour l'obtention de la 1^{ère} fleur, votre participation est très importante, sans candidat nous ne pourrions pas concourir.



OÙ est le photographe ?

Chaque trimestre une photo... masquée, en partie.

A vous de deviner à quel endroit le photographe était posté quand il l'a réalisée.

Vous pourrez ainsi découvrir notre communes aux multiples facettes...

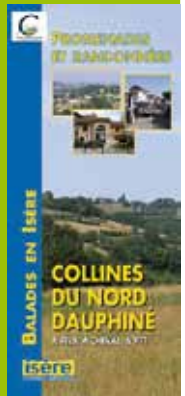
Dans le prochain numéro, la photo apparaîtra en entier !



Balades en Isère

Collines du Nord Dauphiné... à pied, à cheval, à VTT.

Ce guide des promenades et randonnées classe les circuits de promenades par degré de difficulté. Il est composé de différentes fiches qui décrivent les étapes et les curiosités du circuit et qui indiquent les commerces et restaurants sur le parcours. De plus une carte au 1/25 000^e offre une vision globale des circuits.



En vente dans les commerces de la communauté de communes. Tarif : 12 €.



Infos pratiques...

Elagage sur la commune

Sur la ligne haute tension entre MIONS et MOIRANS, à partir du 9 mars 2015. Pour toute question contacter directement :

ENTREPRISE ONF - 36 bd du Mail 01300 Belley
Tél 04 79 42 41 79

Animations bibliothèque

Contes à rebours - Dès 8 ans

Samedi 11 avril à 10h

Durée 45 minutes.

Dépôt de pain

Différents pains, viennoiseries

Au P'tit Plus (bar - tabac - presse)

Sur commande au 04 74 58 26 20

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 6h30 à 19h

Samedi : de 8h à 15h

Dimanche : de 8h à 12h30